AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1935
FR0000075343-FS0631

30 juillet 2021

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROMEDIS GROUPE

(Euronext Growth)

Par courrier reçu le 30 juillet 2021, le groupe familial Roturier a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 juillet 2021, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société RMC[1] qu'il contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société EUROMEDIS GROUPE[2] et détenir directement et indirectement 116 100 actions EUROMEDIS GROUPE représentant 232 180 droits de vote, soit 3,86% du capital et 4,88% des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
RMC[1]	116 079	3,86	232 158	4,87
Danielle Roturier	1	ns	2	ns
Jean-Pierre Roturier	0	0	0	0
Mathieu Roturier	10	ns	10	ns
Camille Roturier	10	ns	10	ns
Total famille Roturier	**116 100**	**3,86**	**232 180**	**4,88**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EUROMEDIS GROUPE sur le marché.

À cette occasion, la société RMC a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 5% des droits de vote de la société EUROMEDIS GROUPE.

[1] Détenue à 100% par M. Jean-Pierre Roturier et les membres de la famille Roturier.
[2] Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 23 septembre 2020.
[3] Sur la base d'un capital composé de 3 008 738 actions représentant 4 762 665 droits de vote (suite à la perte de 24 913 droits de vote suite à la cession), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.